

## INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EXTÉRIEURES 8-12 ANS



### MAISON DES JEUNES – 28 Janvier 2022

Dans le contexte de pandémie relié à la COVID-19 et en lien avec toutes les mesures prises par la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. dans le respect des exigences du Gouvernement du Québec, il est de la responsabilité de mon.ma jeune et de ma responsabilité en tant que parent ou tuteur de respecter toutes les mesures demandées par la Maison des jeunes inc. pour limiter le risque de propagation de la COVID-19. En signant ce document, nous acceptons (mon.ma jeune et moi) que la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. ne puisse garantir à 100% un milieu sans COVID-19.

En tant que parent, j'ai la responsabilité de ne pas envoyer mon enfant si :

- Il.elle présente de la fièvre (>38.0)
- Il.elle a de la toux (nouvelle ou aggravée)
- Il.elle a des difficultés respiratoires
- Il.elle a une anosmie (perte de l'odorat)
- Il.elle a fréquenté quelqu'un qui a des symptômes de la COVID-19
- Il.elle présente deux des symptômes suivants :
  - Un symptôme général (douleur musculaire, céphalés, fatigue intense ou importante perte d'appétit)
  - Mal de gorge
  - Diarrhée

Je dois aviser la Maison des jeunes de Saint-Bruno Inc. si mon.ma jeune présente des symptômes reliés à la COVID-19 après avoir fréquenté la Maison Des Jeunes de St-Bruno inc.

J'accepte (jeune) de suivre les mesures suivantes :

- De se laver les mains en arrivant
- De maintenir une distance de 2 mètres avec les autres jeunes et l'animatrice
- De porter un masque
- De tousser dans son coude
- De se laver les mains avant de quitter la Maison des Jeunes
- D'apporter son inscription signée avant l'activité
- De respecter les règles habituelles de la Maison des jeunes

Si une de ces règles n'est pas respectée l'animateur demandera au jeune de quitter

Suite à la perte des soirées 8-12 ans, et à la forte demande de la part des parents des jeunes, nous organisons dorénavant des soirées d'activités le dernier vendredi du mois. La soirée débute à 17h jusqu'à 20h. Au coût de 5\$, les jeunes pourront participer à des activités, acheter du popcorn (1\$), de la barbe à papa (1\$), de la slush (2\$), les produits de notre cantine et courir la chance de gagner des prix !

Je souhaite participer aux activités extérieures 8-12 ans le vendredi 28 janvier 2022.

**Nombre de places limitées, seulement les inscriptions remises avant le 28 janvier seront acceptées. Les activités sont au coût de 5\$ payables à l'avance à la Maison des jeunes.**

**Nous avons lu et acceptons les consignes de la Maison des jeunes pour le mois de janvier 2022. J'accepte que mon enfant soit pris.e en photo lors de l'activité et je suis conscient.e que ces photos pourraient être utilisées pour faire la promotion de la Maison des Jeunes de Saint-Bruno inc.**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_